

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 07 DECEMBRE 2021

Ordre du jour :

- Point n°1 : Grille tarifaire 2022

Questions diverses

L'an deux mil vingt et un, le sept décembre à 18H, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la salle Communautaire de Sauveterre de Guyenne, sous la présidence de M. Christian Malandit-Sallaud.

Date de la convocation : 01 décembre 2021

Délégués en exercice : 39

Délégués présents : 20

Pouvoirs : 10

Secrétaire de séance : Fabrice MICHEL

Présents : Philippe CHUCHE, Responsable administratif et financier, Caroline PLUCHET, Responsable du service exploitation, Sabine OESTEREICH, assistante de direction ;

Le quorum est atteint, le Comité Syndical peut délibérer valablement.

Présents :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : FAURE Charles, LAVIGNAC Marie-Claude / **Communauté de communes de l'Entre Deux Mers** : BRIS Daniel, MIQUEU Christophe, MOTHEs Christophe (pouvoir de MALAMBIC Benjamin), GRADIT Olivier / **Communauté de communes du Grand St Emilionnais** : ALFONSO CHARIOL Agnès (pouvoir de BOURDIER Christian et GUIMBERTEAU Yannick), MICHEL Fabrice / **Communauté de communes de Montaigne Montravel** : BOUTY Gilbert (pouvoir de BOIDÉ Thierry et MARTY Sylvain), LAPEROUSSAZ Patrick, REY Jean-Louis / **Communauté de communes du Pays Foyen** : GARCIA Miguel, GROSSIAS Mireille, MAS François (pouvoir de PLAT Tristan et ROBERT Pierre) / **Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde** : ARDOUIN Eliam, CHAMPAGNE Marie-Claude, MALANDIT-SALLAUD Christian (pouvoir de BOUDENS David et LAMARCHE Alexandre), MARTY Bruno, MERCIER Bastien, PAGNOCCA David (pouvoir de LABARBE Anne-Marie).

Absents ayant donné pouvoir :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : BOURDIER Christian (pouvoir à ALFONSO-CHARIOL Agnès) / **Communauté de communes de l'Entre Deux Mers** : MALAMBIC Benjamin (pouvoir à MOTHEs Christian) / **Communauté de communes du Grand St Emilionnais** : GUIMBERTEAU Yannick (pouvoir à ALFONSO-CHARIOL Agnès) / **Communauté de communes de Montaigne Montravel** : BOIDÉ Thierry (pouvoir à BOUTY Gilbert), MARTY Sylvain (pouvoir à BOUTY Gilbert) / **Communauté de communes du Pays Foyen** : BOUDENS David (pouvoir à MALANDIT-SALLAUD Christian), PLAT Tristan (pouvoir à MAS François), ROBERT Pierre (pouvoir à MAS François) / **Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde** : LABARBE Anne-Marie (pouvoir à PAGNOCCA David), LAMARCHE Alexandre (pouvoir à MALANDIT-SALLAUD Christian).

Absents excusés :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : ANGELY Jacques, BREILLAT Jacques, CESAR Gérard, POIVERT Liliane, THIBEAU Daniel / **Communauté de communes du Pays Foyen** : LACHAIZE Yolande, MARGOUILLE Michel, ROUBINEAU Jean Pierre, MONGET Olivier.

M. Christian MALANDIT-SALLAUD, Président ouvre la séance à 18h05

Point n°1 : Grille tarifaire 2022

Le Président prend la parole et explique aux délégués qu'afin de prendre en compte les remarques et les arguments avancés par les délégués présents aux Comités Syndicaux du mardi 23 novembre et du mardi 30 novembre 2021, le bureau réuni le lundi 6 décembre 2021 a pris la décision de se donner du temps pour travailler les différentes options s'offrant à l'USTOM.

Par conséquent, le bureau a pris la décision de reconduire la grille 2021 pour 2022 sans augmentation de tarif.

Cette grille permettra de retravailler des pistes de modifications via des ateliers de réflexion avec les usagers, les associations et les Maires en vue de susciter une plus large adhésion aux changements envisagés.

Le produit 2022 de cette grille sera identique au produit 2021 et le nombre de levées forfaitaires est maintenu à 18 levées.

La grille tarifaire 2022 proposée est donc la suivante :

Grille Tarifaire de la Redevance Incitative 2022

VOLUME BAC ET SAC	ABONNEMENT HT	PART VARIABLE HT (LEVEES SUPPLEMENTAIRES) prix /L : 0,0427	PART VARIABLE TTC (LEVEES SUPPLEMENTAIRES) prix /L : 0,0469	PART FIXE HT (ABONNEMENT+ FORFAIT 18 LEVEES) prix /L : 0,0427	PART FIXE TTC (ABONNEMENT+ FORFAIT 18 LEVEES) prix /L : 0,0469	
HABITATS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS						
BACS PUCES	90	131,37	3,84	4,22	200,49	220,54
	120	131,37	5,12	5,63	223,53	245,88
	240	131,37	10,25	11,28	315,87	347,46
	340	131,37	14,52	15,97	392,73	432,00
	660	131,37	28,18	31,00	638,61	702,47
	770	131,37	32,88	36,17	723,21	795,53
SACS PREPAYES / Ouverture Bornes	1 Pers.	131,37	Prix rouleau 25X50l 53,40	Prix rouleau 25X50l 58,74	184,77	203,25
	2 Pers.	131,37	OU	OU	238,17	261,99
	3 Pers.	131,37	Prix rouleau 25X25l 26,70	Prix rouleau 25X25l 29,37	291,57	320,73
	4 Pers.	131,37			344,97	379,47
	5 Pers.	131,37			398,37	438,21
	6 Pers.	131,37			451,77	496,95
			l'ouverture de borne supplémentaire 2,14 HT / 2,35 TTC			
PROFESSIONNELS						
BACS PUCES	90	260,74	3,84	4,22	329,86	362,85
	120	260,74	5,12	5,63	352,90	388,19
	240	260,74	10,25	11,28	445,24	489,76
	340	260,74	14,52	15,97	522,10	574,31
	660	260,74	28,18	31,00	767,98	844,78
	770	260,74	32,88	36,17	852,58	937,84
SACS PREPAYES ou Ouverture Bornes		260,74	53,40	58,74	314,14	345,55
	Prix du rouleau supplémentaire		25 sacs de 50l 53,40 HT / 58,74 TTC	25 sacs de 25l 26,70 HT / 29,37 TTC		
		l'ouverture de borne supplémentaire 2,14 HT / 2,35 TTC				
ADMINISTRATIONS						
BACS PUCES	90	213,63	3,84	4,22	282,75	311,03
	120	213,63	5,12	5,63	305,79	336,37
	240	213,63	10,25	11,28	398,13	437,94
	340	213,63	14,52	15,97	474,99	522,49
	660	213,63	28,18	31,00	720,87	792,96
	770	213,63	32,88	36,17	805,47	886,02
SACS PREPAYES ou Ouverture Bornes		213,63	53,40	58,74	267,03	293,73
	Prix du rouleau supplémentaire		25 sacs de 50l 53,40 HT / 58,74 TTC	25 sacs de 25l 26,70 HT / 29,37 TTC		
		l'ouverture de borne supplémentaire 2,14 HT / 2,35 TTC				

Le Président demande s'il y a des questions.

M BOUTY Gilbert demande si le nombre de levées est bien maintenu à 18.

Le Président répond que oui.

Le Président indique aux délégués que le bureau est en attente de la restitution de l'étude d'optimisation du service public de gestion des déchets faite par EODD et EXFILO. D'autre part, le marché de collecte qui sera validé courant janvier 2022 permettra d'avoir une vision plus précise sur le fonctionnement de l'USTOM.

Le Président demande s'il y a d'autres questions. Aucune question, il propose aux délégués de passer au vote :

Vote pour la grille tarifaire 2022.

Résultat du vote :

Pour	: 25 voix
Contre	: 00 voix
Abstention	: 05 voix

⇒ **Le Comité Syndical, à la majorité, valide la grille tarifaire 2022.**

Le Président demande s'il y a des questions. Pas d'autre question : l'ordre du jour étant terminé, il remercie les délégués de leur participation et les invite à se retrouver autour d'un verre.

La séance est levée à 20H.30

Le Président



Christian MALANDIT-SALLAUD